

FÉDÉRATION NATIONALE DES GARDES PARTICULIERS

« Au cœur de vos territoires,
des compétences au service des hommes et de la ruralité »

Organisme de formation enregistré sous le N° 11 92 20165 92. Droit, forêt, espaces naturels, faune sauvage, pêche, sécurité des biens et des personnes, police, surveillance.

Objet : Compte rendu de l'assemblée générale de la F N G P du 4 septembre 2021

N° RNA W 923000973

Procès verbal de l'assemblée générale de la Fédération
Nationale des Gardes Particuliers
du 4 septembre 2021
Mayenne 2021

Le 04 septembre 2021 à 09h45 les membres de la Fédération Nationale des Gardes Particuliers se sont réunis pour une assemblée générale à MOULAY en Mayenne sur convocation de Mr BROUSSE Patrick en sa qualité de Président conformément aux statuts.

Il a été dressé une feuille de présence qui a été émargée par les présidents ou leurs représentants des fédérations ou associations départementales présents.
Pièce jointe n°1

Les présidents départementaux absents qui ont donné pouvoir sont repris sur la feuille d'émargement et leur pouvoir est consigné sur PV. Pièce Jointe N°2

La feuille de présence est certifiée exacte et sincère par les membres du bureau et permet de constater que les membres présents sont au nombre de 14 et le nombre de présidents représentés par pouvoir est de 9 soit 100% des présidents adhérents de la FNGP. Conformément aux statuts les départements présents sont à jour de la cotisation nationale, ce qui donne accès aux votes et prises de paroles. Le quorum étant atteint toutes les décisions et votes organisés lors de cette assemblée générale seront valides.

Les invités présents

Mme Samia SOULTANI-VIGNERON Vice présidente de la région Pays de Loire

M Guillaume CHEVROLIER Sénateur de la Mayenne

M Yannick FAVENEC Député de la Mayenne

M Norbert BOUVET Vice président du conseil départemental de la Mayenne

M Frédéric BORDELET Maire de la commune de MOULAY (commune du congrès)

***M Olivier LEROYER Directeur de l'OFB Mayenne qui représente M pierre DUBREUIL
Directeur Général de l'OFB***

1/8

FÉDÉRATION NATIONALE DES GARDES PARTICULIERS

« Au cœur de vos territoires,
des compétences au service des hommes et de la ruralité »

Organisme de formation enregistré sous le N° 11 92 20165 92. Droit, forêt, espaces naturels, faune sauvage, pêche, sécurité des biens et des personnes, police, surveillance.

Mr Eric AVDEEW groupement de gendarmerie de la Mayenne
Mr Yves MOULIERE Président de la FDC de la Mayenne
Mr Stéphane PETIT Directeur de la FDC de la Mayenne
Mr Gérard COURCIER Président des louvetiers de la Mayenne
Mr Dany ROSE Président de la fédération des chasseurs de Loire Atlantique
Mr Philippe ORSONNEAU Président de la FDGP 44
Mr Jean Pierre GOUET invité d'honneur
Mme Sandra BAUDRON représentant la Préfecture de la Mayenne

Sont absents excusés

Mr Xavier LEFORT Préfet de la Mayenne
Mme Céline MAIGNE Procureur de la république
Mme Elisabeth DOINEAU Sénatrice de la Mayenne
Mme Géraldine BANNIER Député de la Mayenne
M Guillaume GAROT Député de la Mayenne
Mr Olivier RICHEFOU Président du conseil départemental de la Mayenne
Mr Claude TARLEVE Conseiller départemental de la Mayenne

Mr Willy SCHRAEN Président FNC
Mr Claude ROUSTAN Président de la FNP
Mr Pierre DUBREUIL DG OFB représenté par M LEROYER
Mr PRIOL DDT
Mr Jean Claude SAN MIGUEL Président CFGPA
Mr Pierre Emmanuel GAIGNAULT Rédacteur magazine La LOI
Mr Pierre Antoine OURLIAC Assurance OURLIAC
Mr Laurent BRUNAS Vêtements REGAIN
Mr Roland FOUCAULT société POLLENIZ

A 09h50 Mr BROUSSE Président de la FNGP prend la parole pour ouvrir la séance et remercier chaleureusement tous les convives présents ainsi les personnalités qui n'ont pu se déplacer et qui s'en sont excusées.

Il demandera ensuite une minute de silence en mémoire des personnes disparues.

2/8

FÉDÉRATION NATIONALE DES GARDES PARTICULIERS

« Au cœur de vos territoires,
des compétences au service des hommes et de la ruralité »

Organisme de formation enregistré sous le N° 11 92 20165 92. Droit, forêt, espaces naturels, faune sauvage, pêche, sécurité des biens et des personnes, police, surveillance.

La parole est ensuite donnée à Mr Norbert BOUVIER qui nous fait une présentation des atouts du département. Atouts géographiques, touristiques et économiques. Il nous informe de l'attractivité touristique de son département notamment grâce à la rivière Mayenne, ainsi que ses pôles d'excellence que sont l'agriculture, l'élevage et les usines de méthanisation. Le département envisage son autonomie gazière à l'horizon 2030.

M CHEVROLIER Sénateur prend ensuite la parole pour adresser les salutations des élus à notre Président et aux invités.

Il nous explique être membre du comité chasse pêche chargé du suivi de l'environnement au Sénat. Il nous place comme acteur dans la préservation de la biodiversité notre action s'inscrivant dans la continuité d'actions ancestrales qui ne peuvent s'opérer que dans l'éthique et l'équilibre.

La chasse est une activité qui ne peut s'exercer que dans le respect des règles.

Il salue également notre action en matière de police et de régulation.

Il nous assure de son soutien pour nous défendre au niveau des instances nationales. Ses obligations l'obligent à quitter notre assemblée à l'issue de son intervention.

Avant que celui ci nous quitte Mr Patrick BROUSSE remercie les élus de la République qui nous défendent aux plus hauts sommets de l'état.

Il est ensuite procédé à la lecture du rapport moral par Madame Catherine BOUTRY et Madame Sabine HAMEY membres du conseil d'administration de la FNGP.

Mr le Président reprend la parole pour remercier les présidents départementaux sortants tout en soulignant les difficultés rencontrées pour trouver des volontaires pour occuper ces postes.

Une présentation de la fonction garde de la voirie est ensuite faite aux élus présents en insistant sur le fait que les gardes particuliers sont bénévoles et ne doivent pas se mettre en danger lors de leurs interventions.

Il est aussi rappelé que certains gardes portent des tenues non réglementaires.

Parole est donnée à Mr Le Trésorier général de la FNGP, il nous explique la raison pour laquelle certains chèques émis n'ont pas un numéro qui suit le précédent. Robert CRAUZAS a demandé et obtenu un carnet de chèques. Celui ci a utilisé quelques chèques pour se faire des remboursements sans en avvertir le trésorier général.

Le bilan financier est mis au vote, le rapport est validé à l'unanimité.

3/8

FÉDÉRATION NATIONALE DES GARDES PARTICULIERS

« Au cœur de vos territoires,
des compétences au service des hommes et de la ruralité »

Organisme de formation enregistré sous le N° 11 92 20165 92. Droit, forêt, espaces naturels, faune sauvage, pêche, sécurité des biens et des personnes, police, surveillance.

Mr le Président a une pensée émue pour les deux vices présidents qui auraient aimé être présents. Suite à un rapprochement téléphonique entre notre président national et Mr Philippe Orsonneau président de la FDGP 44, la FNGP a invité ce département à venir nous rejoindre. L'association de la Loire Atlantique n'est adhérente à aucune entité. Suite à un échange entre les présidents, la FDGP 44 fera voter à son AG l'adhésion à la FNGP le 12 septembre prochain. Mr Dany Rose président de la FDC 44 apporte son soutien à cette association et encourage l'adhésion nationale.

La parole est ensuite donnée à la Gendarmerie.

M Eric AVDEEW prend la parole et souligne la bonne entente entre les gardes particuliers et la gendarmerie.

Il souligne notre rôle et les domaines dans lesquels nous sommes appelés à travailler en bonne intelligence avec les services de la gendarmerie cette entente est facteur de richesse dans nos échanges et très utile pour les uns comme pour les autres.

Il nous fait part de la radicalisation des comportements de certaines personnes ainsi que de l'agressivité envers les élus et les forces de l'ordre nous invitant à ne pas prendre de risques inconsidérés lors de nos missions de contrôle.

Il nous conseille de toujours privilégier la désescalade en cas de violence et de toujours veiller à la plus grande prudence dans l'exercice de nos fonctions.

Des compliments nous sont faits sur l'engagement des gardes bénévoles et des remerciements quand à l'invitation qui lui a été faite concluent son intervention.

La parole est ensuite donnée à Mr LEROYER Chef départemental de OFB.

Celui ci nous rappelle que son service résulte depuis le 01 janvier 2020 de la fusion de l'ONCFS et de l'AFB.

Il nous rappelle les principales missions de l'OFB

- *Police de l'environnement*
- *Connaissance des milieux naturels*
- *Alimenter la connaissance de la puissance publique*
- *Gestion et restauration des territoires protégés*
- *Connaissance et sauvegarde de la biodiversité*

Il nous fait part de l'éloignement de leurs missions vis à vis des gardes particuliers notamment dans les formations.

Il conclue son intervention en remerciant Patrick BROUSSE pour son invitation et nous remercie pour notre investissement dans nos missions de bénévolat.

4/8

FÉDÉRATION NATIONALE DES GARDES PARTICULIERS

« Au cœur de vos territoires,
des compétences au service des hommes et de la ruralité »

Organisme de formation enregistré sous le N° 11 92 20165 92. Droit, forêt, espaces naturels, faune sauvage, pêche, sécurité des biens et des personnes, police, surveillance.

La parole est ensuite donnée à Mr Yves MOULIERE président de la Fédération Départemental des Chasseurs de la Mayenne.

Celui ci nous informe de sa volonté de travailler avec les gardes particuliers qui sont des contacts de terrain privilégiés

Il met en avant notre rôle de prévention.

Il nous explique que la FDC 53 a formé 296 gardes chasse depuis 2007 avec L'OFB soit environ 15 gardes par an.

Celui ci invite l'ensemble des gardes chasse particuliers à travailler de concert avec les techniciens des fédérations.

Il travaille pour une plus grande implication des GP dans les décisions prises au sein des fédérations de chasse

Il évoque les conventions prises entre les FDC la gendarmerie et les GP

Il salue les interventions qui ont permis de limiter les dégâts grands gibiers ce qui nous a permis de continuer à chasser dans les périodes difficiles de confinement.

Il évoque les périodes difficiles que nous traversons, attaqués de toutes parts, les associations écologiques et les médias.

Il nous rappelle que le 18 septembre des manifestations importantes se dérouleront à Redon à l'appel de la fédération nationale des chasseurs mais constate avec amertume que pour l'instant seule une quinzaine de personnes sont inscrites dans sa fédération au moment ou il a la parole.

Il remercie Patrick BROUSSE pour son invitation et conclue par ses vœux d'une coopération réciproque utile à tous.

La parole est ensuite donnée à Mme Samia SOULTANI-VIGNERON

Madame la Vice président de région, nous fait part de son soutien pour que le monde de la ruralité survive.

Elle nous exhorte à tous ensemble de nous battre pour que les urbains ne réussissent pas à nous imposer leur vision d'une ruralité qui ressemblerait à Paris

Nous devons communiquer avec les élus afin de mettre en avant notre vision de la ruralité.

Il faut faire barrage à la radicalisation de certaines personnes qui cherchent à déshumaniser les chasseurs et leurs actions.

Il faut faire vivre notre forêt et nos campagnes.

Avec les personnes qui nous veulent du mal il faut que la peur change de camp en affirmant nos valeurs ancestrales et en faisant connaître aux Français nos actions de tous les jours au service de la nature et de la biodiversité.

5/8

FÉDÉRATION NATIONALE DES GARDES PARTICULIERS

« Au cœur de vos territoires,
des compétences au service des hommes et de la ruralité »

Organisme de formation enregistré sous le N° 11 92 20165 92. Droit, forêt, espaces naturels, faune sauvage, pêche, sécurité des biens et des personnes, police, surveillance.

Mr Frédéric BORDELET maire de MOULAY prend ensuite la parole

Mr le Maire remercie les organisateurs pour le choix du site de ce congrès

Il nous avoue ne pas être chasseur mais un pêcheur passionné.

Il nous indique les atouts de sa ville et les lieux à ne pas rater dans les environs de sa commune.

Mr Stéphane PETIT prend ensuite la parole

Mr PETIT nous rappelle l'importance des manifestations à venir

Il nous place comme premier acteur local facilement identifiable sur le terrain.

Il nous exhorte d'éviter à tout prix tous conflits stériles sur le terrain qui nuiraient à notre image en faisant preuve de courtoisie et de pédagogie envers les autres usagers de la nature

Il nous encourage à continuer notre action.

La parole est donnée à Mr Dany ROSE

Monsieur le président de la FDC de la Loire Atlantique nous apporte tout son soutien et valide tout ce qui a été dit précédemment

Il rappelle la communication de Mr SHRAEN ; La chasse n'a pas à être défendue, elle doit être expliquée.

Il nous rappelle l'importance de la communication avec les élus locaux afin d'expliquer le rôle de la chasse et des gardes chasse ainsi que leurs actions en faveur de la faune sauvage.

Mr Philippe ORSONNEAU président de la FDGP44 prend ensuite la parole pour nous

indiquer que la fédération qu'il représente a 30 ans d'existence et compte 194 membres.

Cette fédération à ce jour n'est affiliée à aucune structure nationale.

Des échanges très cordiaux sont actuellement en cours pour son intégration au sein de la FNGP.

Les adhérents FNGP seraient ravis de compter cette fédération parmi eux.

Le Président National des Chasseurs de Grands Gibiers prend ensuite la parole pour nous rappeler les buts de cette association à savoir :

-Amélioration des connaissances cynégétiques des chasseurs au travers du brevet grand gibier

-Approfondissement des consignes de sécurité acquises lors du passage du permis de chasser

Le brevet grand gibier se prépare sur trois mois à raison d'une séance par semaine ce qui confère au détenteur de ce brevet de solides connaissances en matières cynégétiques qui sont reconnues par les instances cynégétiques.

6/8

FÉDÉRATION NATIONALE DES GARDES PARTICULIERS

« Au cœur de vos territoires,
des compétences au service des hommes et de la ruralité »

Organisme de formation enregistré sous le N° 11 92 20165 92. Droit, forêt, espaces naturels, faune sauvage, pêche, sécurité des biens et des personnes, police, surveillance.

A l'heure ou la chasse est attaquée de toute part, le détenteur de ce brevet peut s'appuyer sur des connaissances approfondies pour défendre la chasse, connaissances qui sont des arguments objectifs indiscutables.

Une charte des chasseurs de grand gibier prévoit le respect de l'animal notamment par la recherche des animaux blessés. Cette charte prévoit le concours des associations de chien de sang.

Il nous est rappelé qu'il nous appartient d'être responsable et de pratiquer nos passions avec éthique.

Mr LEROY Jean Pierre Président de la FDGP de la Mayenne prend ensuite la parole

Mr LEROY remercie chaleureusement les personnalités invitées présentes et excusées il remercie Mme BAUDRON pour son efficacité dans le traitement des dossiers d'agrément à la préfecture (dossiers traités en 15 jours)

Il remercie de façon appuyée toutes les personnes qui ont aidé à la tenue de ce congrès

Il remercie les épouses qui accompagnent les visites

Il remercie et énumère les entreprises qui ont aidé financièrement l'organisation du congrès

Mr le Président Patrick BROUSSE reprend la parole et s'adressant aux présidents des fédérations de chasse il les invite à inciter les gardes chasse de leur département à rejoindre une association afin qu'ils ne retrouvent pas seuls sans directive.

Il arrive que certains gardes abandonnent car ne sachant comment s'y prendre.

Il compte sur leur soutien pour nous aider dans nos missions. Nous avons tous besoin les uns des autres.

Il invite les présidents départementaux à faire connaître auprès des élus la fonction de garde de la voirie.

Le 27 septembre prochain le Président Patrick BROUSSE participera à l'assemblée générale de la Fédération Nationale de Pêche. Cette AG se déroulera quai de Grenelles à Paris. Il y représentera notre FNGP. Cette invitation lui a été faite par J.Paul ROUSTANT Président de la FNP.

Lors de ce congrès Mr Le Président tient à mettre en avant trois gardes particuliers en leur attribuant la médaille d'honneur des gardes particuliers.

Il charge Mr Frédy VILLAIN Président de la Fédération du Morbihan de remettre en son nom, la médaille à Mr DANTEC Alain qui fut le président de cette association de longues années. Pour des raisons de santé Mr Alain DANTEC n'a pu assister à ce congrès mais son investissement personnel, sa bonne humeur et sa jovialité qui nous manquent aujourd'hui lui valent cette reconnaissance nationale.

7/8

FÉDÉRATION NATIONALE DES GARDES PARTICULIERS

« Au cœur de vos territoires,
des compétences au service des hommes et de la ruralité »

Organisme de formation enregistré sous le N° 11 92 20165 92. Droit, forêt, espaces naturels, faune sauvage, pêche, sécurité des biens et des personnes, police, surveillance.

Mr Bernard LERAT Président de la Fédération d'Indre et Loire, pour avoir accepté de reprendre l'association alors qu'il avait passé la main après de nombreuses années de bons et loyaux services car personne ne voulait reprendre le flambeau. Pour avoir ainsi évité que l'association ne soit dissoute il mérite sans nul doute une reconnaissance nationale et reçoit des mains de notre Président la médaille d'honneur des GP.

MR Alain SOCHARD Président de la Fédération Départementale de Vendée qui, pour se consacrer pleinement à ses nouvelles fonctions d'élu quitte la présidence de son département mais qui de part son action exemplaire dans la gestion du cas de **B BOUSQUET** a su œuvrer pour que cette fédération reste dans le giron de la FNGP mérite pour son engagement une reconnaissance nationale et reçoit des mains de notre Président la médaille d'honneur des GP. Nous souhaitons d'ores et déjà la bienvenue à son successeur.

Mr le Président remercie à nouveau **Jean Pierre LEROY** et son équipe pour le travail effectué qui a permis la pleine réussite de ce congrès.
Il rappelle que personne n'est seul dans son département
Il réitère ses remerciements chaleureux à **MR Francis GAMBA**
Il rappelle qu'à ce jour nous avons environ 1400 adhérents
Il réitère son esprit d'ouverture aux autres départements qui souhaitent nous rejoindre notamment au département de Loire Atlantique qui nous a fait l'honneur d'assister à ce congrès
Remerciement à **M Jean Pierre GOUET** pour sa présence à ce congrès
Un dernier remerciement à **Jean Pierre LEROY** et son équipe et rendez vous est pris pour la photo.

Le président clôture la séance à 12h30

Patrick BROUSSE
Président FNGP



Frédy VILLAIN
Secrétaire général FNGP



8/8